



Élection du Comité Technique de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier Scrutin du 6 décembre 2018 CGT FERC Sup Toulouse - Occitanie

Vous désignerez vos représentants dans un contexte local particulier caractérisé par :

Suppression des postes

Désorganisation des services

Non titularisation du personnel en CDD

Attaque sur le temps de travail des BIATSS

Nouvelles obligations, nouvelles tâches pour les E/C

Cela n'est dû qu'à l'application à notre établissement de la politique nationale par une équipe dirigeante prête à tout pour satisfaire le monarque.

Alors que les **réformes en faveur des plus riches** s'enchaînent (suppression de l'ISF, impôt unique sur l'épargne, etc.), que les **facilités ou cadeaux aux entreprises** demeurent (CICE, CIR, etc.) **malgré leur inefficacité avérée**, que le budget de la défense s'envole, que les **distributions de dividendes aux actionnaires** ont encore augmenté, le gouvernement Macron presse et sanctionne celles et ceux dont le travail est indispensable pour assurer **la rente et les profits** des premiers.

En même temps, **notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser** (avec perte de salaire supplémentaire depuis le 1^{er} janvier 2018 du fait d'une compensation insuffisante de la hausse de la CSG), le **gel du point d'indice des fonctionnaires** est à nouveau prolongé, **la part des personnels contractuels ne cesse d'augmenter** (près de 40 % des effectifs désormais) et la part du PIB consacrée à l'enseignement supérieur et la recherche continue d'être **inférieure à la moyenne** des pays de l'OCDE.

Sans oublier le **Comité Action Publique 2022 (CAP 22)** qui n'est qu'un gigantesque **programme d'abandon des missions relevant du service public**, incluant la **suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires** sur le quinquennat.

La CGT dit NON

- A la poursuite de la **politique d'austérité**.
- Au développement du **financement sur projets** et de la **précarité** des personnels.
- **Aux regroupements et fusions brutales** dans les ComUE et la **concurrence** exacerbée par la course à l'« excellence ».
- A la **sélection à l'entrée à l'université** et au **dispositif de tri sélectif Parcoursup**.

Le 6 décembre, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT

www.elections.fercsup-cgt.net

1. RIZZO Carlo – Département Physique	2. EL BABILI Fatiha – Jardin Botanique
3. LAMBARE Guillaume - LMDC	4. PUYOOU Franck – IUT A
5. CANTALOUBE Sylvain – CBI, CNRS	6. SAULOY Jacques – IMT, FSI
7. RABAYROL Jérôme – Département EEA	8. ARRUFAT Patrick - CRCA
9. RIGAUD Marie-Line – Agence Comptable	10. BESSE Laurent – IUT Auch
11. FERHANE Christiane - SCUIO	12. VIRENQUE Karine – Bibliothèque Sciences
13. DELEAGE Éric – Département Physique	14. GUIJARRO Agnès – Agence Comptable
15. BERMUDES Patrick – Jardin Botanique	16. GAUDRU Cécile – Médecine Rangueil
17. ELLAPIN Marie-Line – Département EEA	18. LAUBER Nathalie – FSI
19. GAETINI-LISEO Margot – LAAS	20. DELPOUX Christophe – FSI

TOUS CONCERNÉS ! TOUTES CONCERNÉES !

Tous les agents exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'établissement et ce indépendamment de l'affectation statutaire: personnels titulaires ou contractuels (y compris les Contrats Uniques Insertion), ITRF, AENES, bibliothèques, enseignant.es, enseignant.es-chercheur.euses de l'université, ITA et chercheur.euses des UMR rattachés à l'établissement.

Les Comités Techniques (CT), instances de concertation, sont chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Ils doivent être consultés sur la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », sur les « règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire », sur les « grandes orientations en matière de politique indemnitaire », ainsi que sur « les règles d'horaires et de congés ». Ils sont également consultés pour les restructurations de services (suppressions ou créations) et pour toute modification des organigrammes, structurels ou fonctionnels, même minimes. Ils doivent rendre **un avis en amont** des décisions. Cet avis peut être éclairé utilement par un avis préalable du CHSCT.

Des élues et élus CGT FERC Sup pour la défense inconditionnelle du Service public et du statut général des fonctionnaires

Nous sommes là pour proposer une autre voie, un autre mode de fonctionnement que celui de la rentabilité au mépris de l'humain. En toute indépendance dans le Comité technique de notre établissement et dans l'intérêt à long terme de la majorité de la population, les élues et les élus CGT continueront à défendre :

- ✓ Les valeurs du Service public d'État contre la logique d'entreprise ; nous sommes un service public au service du public et non un service au public.
- ✓ Le maintien du Service Public national, de toutes les disciplines scientifiques, de tous les services et unités de recherche et d'enseignement; des formations validées par des diplômes nationaux, parce que c'est la seule garantie de l'égalité d'accès et de reconnaissance des qualifications sur l'ensemble du territoire.
- ✓ La sauvegarde et l'amélioration du statut de la Fonction Publique d'État des personnels et des statuts particuliers (enseignants-chercheurs par exemple), ainsi que la titularisation des contractuels dans ces statuts, pour obtenir de nouvelles avancées sociales.
- ✓ Le maintien de la gestion des personnels des organismes de recherche (ITA et chercheurs) par ces organismes (CNRS, INSERM, INRA, etc.), parce que c'est un des moteurs de la recherche.
- ✓ Les droits statutaires des agents en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires imposée notamment par l'instauration du RIFSEEP ; en refusant également la gestion locale des personnels qui détruit nos garanties collectives, parce que plusieurs individualités mises en compétition ne seront jamais plus efficaces qu'une équipe soudée et solidaire.
- ✓ L'amélioration des conditions de travail de tous les personnels, leurs conditions matérielles et le respect de leur dignité, en lien avec tous les salarié.es conformément à l'esprit de la CGT, parce qu'il faut que tous les citoyen.nes puissent continuer à bénéficier du meilleur Service public possible sur l'ensemble du territoire, ce qui est le fondement de notre République.
- ✓ Au sein du CHSCT, nous défendrons également le droit à la santé et à la sécurité de tous et toutes sur le lieu de Travail auquel doit se conformer toute politique de qualité de vie au travail (QVT). **C'est la qualité du Travail dans la vie que nous exigeons.**

ENSEMBLE, SAUVEGARDONS ET RENFORÇONS LA FONCTION PUBLIQUE POUR UN SERVICE PUBLIC NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE, LAÏQUE, DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATEUR

Voter **CGT FERC Sup Toulouse – Occitanie** c'est aussi à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier :

Elire des femmes et des hommes engagé.e.s

contre la suppression de postes,

contre l'augmentation du temps de travail,

contre la précarisation

UNE AUTRE POLITIQUE

EST POSSIBLE !

LEVEZ VOUS !!

